

Mobilité - motos & scooters

EasyMonneret ouvre le 1^{er} centre de formation deux-roues 100 % électrique sur l'île de Puteaux - Inauguration officielle mercredi 11 mai de 17h à 20h -

Accès libre et gratuit

Une première en France dans la mobilité électrique

Philippe Monneret, expert en prévention, formation et perfectionnement à la conduite des motos et scooters innove avec le lancement d'un premier centre totalement dédié aux deux-roues électriques en France.

Sous l'impulsion de Joëlle Ceccaldi-Raynaud, Maire de Puteaux, Philippe Monneret et son équipe ont pu mettre en place ce centre novateur qui répond à un réel besoin de former les futurs usagers aux nouvelles mobilités urbaines. Fort de son expérience dans la formation et de son implication dans l'écomobilité, il lance une offre inédite et ambitieuse d'ici 2025, d'ouvrir 4 centres totalement dédiés aux deux-roues électriques sur le territoire.



"La création de ce centre répond parfaitement à l'essor du marché des deux-roues électriques et aux attentes et besoins en matière de prévention et formation d'une nouvelle clientèle essentiellement urbaine. Nous innovons avec des cours, un programme, une piste, une structure et un dispositif totalement adaptés aux usagers de deux-roues motorisés.

Nous sommes très fiers de l'ouvrir en première nationale sur l'île de Puteaux, site idéalement placé et très accessible mais aussi référent par rapport à l'histoire des moto-écoles de la famille Monneret. Pour moi, c'est vraiment symbolique : en 1973, mon père, Georges Monneret avait implanté une école de formation aux cyclomoteurs. En 1981, c'est à cet endroit même que j'ouvrais ma 1^{ère} moto-école. Aujourd'hui cette école 100% électrique est une suite logique dans la transmission familiale avec Edouard Aubert-Monneret, mon beau-fils, 29 ans qui est désormais en charge du développement d'EasyMonneret.

Ce nouveau centre contribue et accompagne le changement de la mobilité urbaine en mobilité durable.

Il favorise et sécurise la conduite de deux-roues électrique, un mode transport propre, pratique et silencieux ; une solution intelligente de mobilité urbaine accessible au plus grand nombre " souligne Philippe Monneret.

Moto et scooter en ville : les temps changent, une formation en électrique s'impose

En 2021, la France est devenue le deuxième marché d'Europe pour les deux-roues électriques avec 16 800 véhicules vendus soit 17% de parts de marché et il est fort probable que cette augmentation devrait tripler dans les deux années à venir.

En Île de France, on dénombre 420 000 déplacements quotidiens en scooter ou à moto dont 21 000 sont effectués à deux-roues électriques.

Cet engouement pour la solution deux-roues électriques est directement lié aux difficultés croissantes de circuler en zone urbaine et au développement de mesures restrictives mises en en place par les pouvoirs publics pour les véhicules thermiques.

Considérés comme VTFE - Véhicules à Très Faibles Émissions, les motos et scooters électriques, sont également silencieux, pratiques et accessibles. Ils offrent de nombreux avantages (stationnement gratuit dans les grandes villes, bonus écologique à l'achat, possibilité de circuler dans les voies de bus et taxi dans des grandes villes, solutions de charge facile et économique...).

Ce nouveau marché qui répond aux enjeux environnementaux génère une nouvelle clientèle. L'utilisation d'un scooter ou d'une moto électrique demande une formation spécifique pour prendre en compte ces particularités : silence de fonctionnement qui oblige les utilisateurs à redoubler de vigilance vis à vis des autres usagers qui ne les entendent pas arriver, couple moteur omniprésent dès les bas régimes et de vives accélérations, gestion simultanée du frein et de l'accélérateur, particulier à ce type d'engins et la gestion de l'autonomie de la batterie.

A noter que la formation obligatoire de 7h ou le permis AM sur un véhicule électrique permet de rouler également en scooter ou moto thermiques.

Les avantages d'une piste de formation 100% électrique :

Ce nouveau type de piste-école peut être implanté partout même en ville, car il ne génère aucune nuisance sonore ni pollution. Il permet également de faire découvrir les deux-roues électriques au grand public et ainsi les inciter à utiliser des véhicules propres.

EasyMonneret Puteaux : le 1^{er} centre de formation à la conduite de deux-roues électriques en France

L'objectif de ce centre de formation 100 % électrique sur l'île de Puteaux est de continuer à renforcer la sécurité routière en deux-roues en l'ouvrant à la mobilité électrique.

Il a pour but d'accueillir les résidents de Puteaux, de Paris et d'Ile de France, afin de les former avec la pédagogie et le savoir-faire des écoles EasyMonneret autour de 5 formations clés :

- Initiation mini-moto de 7 à 12 ans (cours de 2h)
- Permis AM (BSR) dès 14 ans (2 demi-journées)
- Formation 125 pour les titulaires du permis B depuis deux ans (7h)
- Permis A1 automatique (moto/scooter) dès 16 ans
- Permis moto A2 automatique (moto/scooter) dès 18 ans.

Puteaux "ville idéale"

En s'associant à cette initiative, la ville de Puteaux poursuit avec Philippe Monneret son objectif de "ville idéale" où il fait bon vivre, où l'on peut se déplacer tout en respectant l'environnement et les citoyens mais c'est aussi une histoire puisque de 1973 à 1985, l'école Georges Monneret était déjà située sur l'île de Puteaux.

EasyMonneret et la ville vont développer des initiations à la sécurité routière moto et scooter destinées aux jeunes de 7 à 15 ans avec les écoles primaires, collèges et associations basés à Puteaux. Un tarif préférentiel sur toutes les formations sera proposé aux résidents de Puteaux, de l'ordre de -20 % pour les enfants de 7 à 12 ans et de -10 % pour les 14 ans et plus.

Infos pratiques

Easymonneret Puteaux - Circuit 100% électrique

2 Allée Georges Hassoux (le long du stade Léon Rabot – face à Neuilly) - 92800 Puteaux

OUVERT

du lundi au samedi inclus

Horaires :

- jusqu'au 30 septembre : de 8h à 20h
- 1^{er} octobre au 31 mars : de 9h à 18h

<https://www.easymonneret.com>

A propos d'Easymonneret

Agence Fondée par Philippe Monneret et son équipe

Numéro 1 de la formation deux-roues en France, les moto-écoles Easymonneret implantées à Puteaux (92), Meudon (92), Trappes (78), Montlhéry (91) et sur le circuit Paul Ricard (83), forment chaque année plus de 10 000 stagiaires.

Philippe Monneret

Depuis plus de 40 ans, Philippe Monneret est spécialisé dans la prévention, l'initiation, la formation et le perfectionnement à la conduite des motos et scooters. Il est conseiller moto pour AXA Prévention, Vice-Président de Club 14 - 1^{er} moto club de France (430 000 adhérents) et consultant moto pour le circuit Paul Ricard et des grandes chaînes TV.

Philippe Monneret et AXA Prévention ont milité pour la Prévention moto à travers des opérations de communication et facilitent l'accès à la formation.

La famille Monneret totalise plus de 600 victoires, 30 titres de champions de France + de 250 records du Monde, plus de 1 000 podiums dont une victoire aux 24 Heures du Mans moto et plusieurs en GP 350 et 500.

CONTACTS PRESSE :

Valérie LESEIGNEUR - Tél. : + 33 (06) 68 80 37 35 - valerie@agencevlc.com

Joy LION - Tél. : + 33 (0)7 62 59 65 86 - joy@agencevlc.com

Aude MONNERET - Tél. : + 33 (0)6.12.04.34.13 - aude@easymonneret.com

